

6. CLOTURE D'OPERATION – LES ARCADES REHABILITATION 13 Logements
(02.13.02)

I - BILAN

Monsieur le Président indique au Conseil d'Administration que l'opération de la réhabilitation de l'immeuble des Arcades de 13 logements situés 1 place Jean Jaurès à Castres est terminée.

Il donne lecture du bilan de cette opération.

A - Prix de revient

Travaux :	551 586,38 €
Honoraires :	46 549,44 €
Divers :	385,00 €
	<hr/>
	598 520,82 €

B - Moyens de financement

Prêts CDC:	457 797,00 €
Subvention CACM :	26 000,00 €
Subvention VILLE DE CASTRES :	35 000,00 €
Fonds propres :	79 723,82 €
	<hr/>
	598 520,82 €

II - AMORTISSEMENT

Compte tenu de la politique d'amortissement arrêtée par délibération du Conseil d'Administration de l'Office, en date du 16 décembre 2005 et mise à jour par la délibération du 21 juin 2017, Monsieur le Président propose, pour cette opération, un amortissement linéaire, conformément au tableau joint.

III – AFFECTATION DE FONDS PROPRES

Monsieur le Président propose d'affecter des fonds propres pour un montant total de 79 723,82 €.

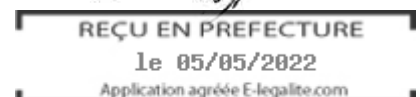
Cette affectation sera comptabilisée au compte 10671 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés affecte des fonds propres pour un montant de 79 723,82€, affectation qui sera comptabilisée au compte 10671 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».

Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à CASTRES, le 20 avril 2022

Le Président,
Pascal BUGIS



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES
- MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

—————
Séance du 20 avril 2022 à 14h30
—————

Délibérations de : 1 à 12
Présents : 15
Pouvoirs : 6
Votants : 21

Etaient présents :

Mesdames Viviane DUPUY, Marie-Claude FAURE, Claudine HAUSER, Yolande ALBERT,
Geneviève AMEN, Janine BARENS, Jeanine CAYSSEL
Messieurs Pascal BUGIS, Christophe SENTOLL, Rinaldo PUGLISI, Bernard AUDOURENC,
Christian NOCAUDIE, Siegfried FRANZ, Vincent COLOM, Serge SERIEYS

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FARRENQ à Madame Marie-Claude FAURE
Madame Alexia CAILLOUX à Madame Viviane DUPUY
Madame Flavie ROUANET à Monsieur Rinaldo PUGLISI
Monsieur Xavier BORIES à M. Pascal BUGIS
Mme Baya ALGAY à Madame Geneviève AMEN
Monsieur Roger ISABET à Madame Yolande ALBERT

Etait excusé

Monsieur Laurent MONS

Etait absente

Madame Clotilde FURINI

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Madame Maéva HERLEM, secrétariat de direction
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines
Madame Marielle PERRON, Commissaire aux comptes SEMAPHORES

REÇU EN PREFECTURE

le 05/05/2022

Application agréée E-legalite.com